



BARÈME D'HONORAIRES

en vigueur à partir du 2 Décembre 2021

AGENCE DU CHATEAU
TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES - LOCATIONS - EXPERTISES

HONORAIRES DE VENTE TTC*		HONORAIRES DE LOCATION TTC*	
- 30 000€	2990€	<p>HABITATION: soumis à la loi du 6 juillet 1989, dans la limite d'un mois de loyer/partie</p> <p><u>A la charge du locataire:</u></p> <p>-Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail: 5% TTC du loyer annuel</p> <p>-Réalisation de l'état des lieux: 3% TTC du loyer annuel</p> <p><u>A la charge du bailleur:</u></p> <p>-Entremise et négociation: 0,33% du loyer annuel</p> <p>-Visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail: 5% du loyer annuel</p> <p>-Réalisation de l'état des lieux: 3 % du loyer annuel</p> <p>LOCAUX COMMERCIAUX: (rédaction, frais d'entremise, état des lieux)</p> <p>-20% HT du montant du loyer annuel HT et HC à la charge du preneur</p> <p>-Droit au bail ou pas de porte: 10% HT de la cession</p>	
De 30 001€ à 50 000€	10 %		
De 50 001€ à 75 000€	9 %		
De 75 001€ à 100 000€	8 %		
De 100 001€ à 125 000€	7 %		
De 125 000€ à 175 000€	6 %		
De 175 001€ à 275 000€	5%		
De 275 001€ à 350 000€	4,5 %		
De 350 001€ à 1 000 000€	4%		
Au delà de 1 000 000€	3,5 %		
<p>Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf pour le mandat expert équitable où ils seront supportés pour moitié par l'acquéreur.</p> <p>Principe de non-cumul : l'application des honoraires prévus pour une tranche de prix est exclusive des autres tranches.</p> <p>Estimation 180€ TTC Expertise et autres prestations sur devis</p>		HONORAIRES DE GESTION TTC*	
		<p>Déléguée à notre partenaire LOCAGESTION</p> <p>Honoraires: SANS ENGAGEMENT (1)</p> <p>A partir de 4% du loyer HT encaissé (2)</p> <p>(1) Mandat sans engagement de durée, résiliation par envoi d'un courrier RAR avec un préavis de 3 mois.</p> <p>(2) Tarifs dégressifs en fonction des cumuls de loyers mensuels par bailleur quel que soit le nombre de logements gérés.</p> <p>-Pour des loyers mensuels par bailleur inférieurs à 1500€: 6% HT hors assurance loyers impayés.</p> <p>-Pour des loyers mensuels par bailleur compris entre 1500€ et 2000€: 5% HT hors assurance loyers impayés.</p> <p>-Pour des loyers mensuels par bailleur supérieurs à 2000€: 4% HT hors assurance loyers impayés.</p> <p>OPTION Garantie des loyers impayés + Dégradations + Protection juridique "GLI" de CLARENS-AXA</p> <p>3% TTC du loyer encaissé, comprenant:</p> <p>-Garantie de paiement des loyers à 100% et sans franchise.</p> <p>-Prise en charge des pertes locatives jusqu'à 90 000€ par sinistre.</p> <p>-Prise en charge des dégradations locatives jusqu'à 10 000€ TTC</p> <p>-Prise en charge des procédures, des frais d'huissiers et d'avocats.</p> <p>-Protection juridique: 6 000€ par sinistre.</p> <p>-Procédure d'éviction du locataire</p>	

Tél. : 05 16 18 20 46

131 Allée du château - 79270 EPANNES
agenceduchateau@arthurimmo.com

SARL LEBLOND immobilier au capital de 3000€ siège social : Agence du château, 131 allée du château 79270 EPANNES RCS NIORT N°882 422 728 – N° TVA intracommunautaire FR68882422728. Carte professionnelle « Transaction sur immeuble et fonds de commerce » N° CPI 79012020000045176 délivrée par la CCI des Deux-Sèvres. RCP : MMA IARD 14 boulevard Marie et Alexandre OYON 72030 LE MANS cedex 9. Garantie financière : déclaration de non détention de fonds